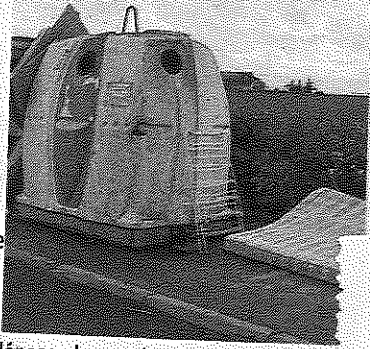


RURANGE-LÈS-THONVILLE

8/12/18

Rageant

Matelas, étendoir à linge, cartons déposés près des bennes pour le verre et le papier... Non, ce n'est pas ici qu'il faut s'en délester. Le plus rageant pour les employés communaux, c'est que la veille ils avaient nettoyé le secteur, en enlevant tous les déchets jonchant le sol. Le comble, c'est que le jour où ces articles ont été abandonnés, c'était le ramassage des encombrants et qu'il suffisait de les déposer devant chez soi... Rageant pour tout le monde du coup.



RURANGE-LÈS-THONVILLE

23/12/18



Un moment très doux salle polyvalente

Sur l'invitation de la bibliothèque municipale et malgré toutes les soirées présentées dans les environs, c'est une nuée d'enfants, accompagnés de leurs parents, qui ont envahi la salle polyvalente, pour assister au spectacle offert par le Conseil départemental dans le cadre de « Noël en Moselle ». Plus de soixante personnes ont découvert cet instant magique, présenté par Laurent Barthel tenant le rôle d'un facteur à vélo, venu lire quelques lettres. Parmi elles, « L'écureuil à la fourmi » passionnant le jeune public, très actif. A l'issue du spectacle, l'acteur a incité les enfants à écrire une lettre puis à la déposer à la bibliothèque. Vin chaud et petites douceurs ont clos cette soirée.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Mme Ana Da Silva

27/12/18

Nous apprenons le décès de Mme Ana Da Silva née Da Cunha-Pimenta, survenu à Boulay le 24 décembre, à l'âge de 96 ans. Mme Da Silva était née à Vilar-das-Almas (Portugal) le 3 février 1922. Elle était veuve de M. Antonion José Da Silva, qu'elle avait eu la douleur de perdre le 17 juillet 1987.

De leur union sont nés six enfants, puis dix petits-enfants et un petit-fils de cœur, ainsi que treize arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille.

La messe d'enterrement aura lieu en l'église de Rurange-lès-Thionville, le samedi 29 décembre, à 10 h. La défunte sera inhumée dans la concession familiale au cimetière de Montrequienne.

Nos condoléances à la famille.



EN IMAGES

RURANGE-LÈS-THONVILLE

18/11/18



Une exposition émouvante

Un poignant hommage à nos soldats a été rendu par trois bénévoles de la bibliothèque municipale, qui ont lu dix lettres de poilus, retraçant leur vie dans les tranchées. Pour rehausser ces lectures, une exposition, sur la guerre de 1914-1918 dans la région, avec différents livres et des photos, de villages lorrains dévastés et de leur population, a été présentée au public. Cette exposition a été ensuite déplacée en mairie, à l'occasion des festivités du 11-Novembre, et fut très appréciée des nombreux enfants présents et de la population rurangeoise, qui ont découvert l'enfer vécu par nos poilus et leurs familles..Photo RL

RURANGE-LÈS-THONVILLE

17/11/18



Seconde vie pour les jouets

Il ne restait plus aucune table pour installer les nombreux exposants à la bourse aux jouets et à la puériculture, de Rurange-lès-Thionville. C'est l'exposition la plus réussie depuis les nombreuses années que le Judo-club de Rurange-Montrequienne en organise. Les visiteurs ont investi toute la journée la salle polyvalente, à la recherche de jouets d'occasion et d'accessoires ou habits pour les jeunes enfants. Beaucoup d'adultes ont joué les pères Noël, en faisant des achats qui se retrouveront sous le sapin le 24 décembre, pour une seconde vie. Photo RL

RURANGE-LÈS-THONVILLE

La bibliothèque récompensée pour ses actions culturelles

5/11/18



Les membres de la bibliothèque municipale ont reçu le prix Action culturelle pour les actions menées pendant trente années. Photo RL

Depuis trente ans d'existence, les membres de la bibliothèque ne ménagent pas leurs efforts pour faire vivre le lieu et mettre le livre au cœur de leurs actions. Cela valait bien un prix remis par le Département.

Lors du dixième congrès des bénévoles des bibliothèques, présidé par Patrick Weiten, président du Conseil départemental, la bibliothèque municipale de Rurange s'est vu remettre le prix Action culturelle secteur Thionville-Nord département, pour l'ensemble de son travail.

Au fil des ans, depuis sa création, ceux qui gèrent le lieu ont mis en place l'animation pour bébés et enfants et des soirées intitulées Autour d'un livre, installé trois cabanes à livres, instauré le portage de livres à domicile et créé un jardin partagé. Les bibliothécaires bénévoles ont également participé à toutes les manifestations initiées au plan départemental : *Mose-l'lire*, *Insolivres*, *Lire en fête* ou *Noëls de Moselle*.

Le prix décerné est donc une belle récompense pour les trente ans d'existence du lieu, en mettant en avant le travail des

bénévoles au service des habitants de la commune.

Dates à retenir

Deux nouvelles manifestations sont programmées. Le samedi 10 novembre, à 10 h, à la salle polyvalente, lectures et exposition sont proposées autour de *Paroles de poilus* (pour tout public).

Le vendredi 21 décembre à 20 h à la salle polyvalente, Laurent Barthel de la compagnie de théâtre Oblique proposera son spectacle, *Lettre de l'écuireuil* à la fourmi (à partir de 3 ans).

À quoi sert vraiment la taxe inondation

23/10/18

Les avis d'imposition tombent comme les feuilles d'automne. Cette année, une nouvelle ligne apparaît : Gemapi. Cette taxe, collectée par l'Arc mosellan, sert à financer les travaux sur les cours d'eau. Et éviter qu'ils ne débordent...

Le cadre

Au 1^{er} janvier dernier, l'Etat a transféré aux communautés de communes ou d'agglomérations une nouvelle compétence : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques d'inondation. L'actualité a récemment montré à quel point ce sujet est saillant et, finalement, juste essentiel dans nos vies de tous les jours.

La taxe

Reste un corollaire : cette nouvelle compétence appelle généralement une taxe nouvelle. C'est ainsi que les contribuables du territoire de l'Arc mosellan découvrent ces jours-ci une ligne supplémentaire sur leurs avis d'imposition (taxe d'habitation, taxes foncières, contribution financière des entreprises).

Au final, la taxe inondation doit

rappporter une enveloppe de 147 500 €. Son principe a déjà été reconduit pour l'année 2019.

Cela équivaut à 4,20 € par habitant. Mais attention : cette somme est une moyenne, ce qui veut dire qu'il existe des disparités d'un foyer à l'autre.

Trois organismes seront destinataires des fonds : le syndicat des bassins-versants nord mosellan riverain (il sera officialisé le 8 novembre prochain), le syndicat mixte des eaux vives de la Nied et le syndicat Moselle Aval. Ce sont eux qui se chargeront de réaliser les études et les travaux nécessaires.

Quels aménagements prévus ?

À Buding, une passe à poissons sera prochainement réalisée sur la Cannet. Elle remplacera un actuel barrage situé près du moulin, jugé trop risqué en cas de forte crue.

Un programme est aussi arrêté pour 2019-2021 sur la Cannet et la Bibiche : entretien de la végétation, restauration des berges, réalisation de passerelles piétonnes.

Un diagnostic sera aussi mené sur l'état de la See à Bertrange mais aussi sur les ruisseaux le Montnach et l'Apach.



La taxe collectée pour la première fois cette année sert à entretenir et aménager les cours d'eau afin de limiter au maximum les crues. Et donc le risque d'inondation des populations. Photo archives Pierre HECKLER

Une vision globale

« La philosophie de la Gemapi, c'est d'avoir une réflexion globale sur les cours d'eau qui se jettent dans la Moselle », indiquent Ar-

naud Spet et Salvatore La Rocca, les élus locaux référents sur le sujet.

« Il faut à la fois travailler sur l'écologie des rivières et ruisseaux

(entretien courant, renaturation des berges) mais aussi sur leur débit, puisque la finalité c'est bien de limiter l'impact des inondations ».

C.F.

Déchets: l'affaire est dans le bac

11.10.18



La distribution des nouveaux bacs se fera entre début 2019 en fin 2021. Il faudra en prendre soin, puisqu'ils seront dotés d'une puce électronique, indispensable pour le calcul de la future redevance incitative. Photo Pierre HECKLER

La redevance incitative est attendue en 2022 mais déjà les services de l'Arc mosellan se mettent en ordre de marche. C'est dans ce contexte que de nouveaux bacs de collecte sont en cours d'acquisition.

Au 1^{er} janvier prochain, une nouvelle feuille de route attend le service de prévention et de gestion des déchets de l'Arc mosellan. L'enjeu, c'est un meilleur service rendu aux habitants. Et aussi une optimisation des coûts.

Par soucis d'économie sur le long terme, la com'com'a choisi de racheter les 13 000 bacs de collecte actuellement mis à disposition des habi-

tants par le détenteur du marché de ramassage des ordures.

Elle envisage aussi d'acquérir un stock de bacs neufs, qui seront déployés progressivement. Les nouveaux habitants en seront dotés en premier, ce qui paraît logique. Particularité de ces nouveaux bacs : hormis leur couleur grise uniforme, tous seront dotés de la puce électronique qui, en 2022, permettra de passer à la tarification incitative.

Jusqu'à cette date assez lointaine, la puce ne sera pas activée. Elle ne servira donc *a priori* à rien, si ce n'est d'être prêt pour la fameuse bascule. À la CCAM, on confirme : « Cela coûte moins cher d'acheter de nouveaux bacs déjà pucés que de faire rajouter

une puce sur chaque bac ». Le marché d'acquisition des nouveaux bacs de collecte est tout de même estimé à 400 000 €, sur quatre ans, maintenance comprise.

Des agents supplémentaires

Toujours à compter du 1^{er} janvier 2019, de nouveaux agents en charge de l'accueil seront embauchés dans les déchetteries de Guénange et Kœnigsmacker. Seront également recrutés un agent de livraison et de maintenance de bacs de collecte et un agent en charge de la préparation à la mise en place effective de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) à l'horizon 2022.

C. F.

Itinéram : une première année sur les chapeaux de roues 13.9.18

Il y a un an, la com'com de l'Arc mosellan mettait en place un relais d'assistants maternels itinérant (Itinéram). Ce service à destination des parents et des nounous du territoire répond à de vraies préoccupations.

Un an après sa mise en place, quel bilan faites-vous du relais d'assistants maternels itinérant ?

Hubert DITSCH, vice-président de la CCAM en charge de la petite enfance : « Les retours sont très positifs et le niveau d'activité le confirme, que ce soit lors des animations proposées chaque jeudi matin dans les communes du territoire, ou bien ici, à Buding, à travers les contacts qui nous parviennent. Vraiment, on sent que le service est utile et apprécié. C'est d'autant plus satisfaisant qu'au départ, nous - la collectivité -, n'avions absolument pas pensé créer un tel service. Nous étions centrés sur la construction de structures (crèches, multi-accueil). C'est une enquête qui a révélé ce besoin d'information et d'accompagnement. Aujourd'hui, le service est devenu indispensable. Et en plus il fait consensus ! »

Concrètement, à quoi a ressemblé cette année de lancement ?

Angélique MICHALIK-KNAUS, responsable du pôle petite enfance à la CCAM : « Il y a eu un gros travail d'information en amont : quatre réunions de présentation publiques, les 370 assistantes maternelles du territoire contactées... Ça a payé, je pense, car l'Itinéram a rencontré un réel succès dès le départ. Nous avons proposé trente-quatre animations (on a fait complet dès la première !) entre septembre 2017 et juillet 2018. Cela a touché plus de deux cents participants (assistantes maternelles et enfants confondus). Ici, à la permanence, nous avons établi mille cinq cents contacts, soit par téléphone, par mail ou physiquement. C'est énorme. Nous savions qu'il y avait un réel besoin d'information mais nous ne pensions pas arriver à un tel bilan la première année [...] Nous avons aussi organisé des animations ponctuelles (deux semaines de l'enfance, des fêtes au fil du calendrier). Sophie Vatry, notre animatrice, a



Pour l'élu et la technicienne, le besoin d'information était évident. Les chiffres des douze mois écoulés le montrent : 1 500 contacts établis, 34 animations proposées, 15 soirées de formation à destination des nounous... Photo Armand FLOHR

également engagé quinze actions de formation en direction des assistantes maternelles. »

Le service est-il amené à évoluer ?

H.D. : « Probablement mais pas tout de suite. Nous attendons que les structures d'accueil que nous envisageons soient opérationnelles pour compléter l'offre ou l'organiser différemment. Pour le moment, l'Itinéram roule très bien ainsi ! »

Quelles informations parents et nounous recherchent-ils le plus auprès de votre service ?

A.M.K. : « D'une manière générale, les parents s'interrogent sur les possibilités de modes de garde et les contrats de travail dans le cas où ils optent pour une assistante maternelle. Les assistantes maternelles se posent aussi pas mal de questions liées à leur contrat. Je précise que nous apportons nos conseils de façon tout à fait gratuite. On est là pour ça ! »

On souffle les bougies samedi

À la faveur du succès que rencontre l'Itinéram, une fête d'anniversaire est programmée samedi 15 septembre au moulin de Buding, de 9 h à 13 h.

Au menu, petit discours, des stands d'activités animés par des assistantes maternelles elles-mêmes, une exposition photo sur le métier et partage d'un énorme gâteau d'anniversaire. Tout le monde est invité : parents, bambins, nounous... Le relais d'assistants maternels en profitera pour jouer à portes ouvertes toute la matinée.

20/08/18
RURANGE-LÈS-THONVILLE



Derniers jours au centre aéré

Cette année, l'organisation des centres de loisirs sans hébergements (CLSH) a été confiée à la PEP57, experte en la matière. Pendant les vacances d'été, le CLSH de juillet s'est déroulé à Bousse et celui d'août à Rurange-lès-Thionville. Vingt-cinq enfants par semaine ont fréquenté le centre, qui va terminer sa saison estivale. Sorties à Pokeland, Fort Aventure et activités poney, kayak et piscine étaient au programme. Pour terminer la semaine, une sensibilisation sur le handisport a été présentée avec diverses épreuves en conditions de handicap.
Photo RL

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Un amour de diamant pour Serge et Violette Lintingre

27/08/18

Serge Lintingre et son épouse Violette ont été reçus en mairie en l'honneur de leurs soixante années de mariage.

Ils se sont rencontrés à Chaligny (Meurthe-et-Moselle) lors d'une fête patronale. Serge bénéficiant d'une permission avait eu la très bonne idée d'aller danser. Deux ans après, ils se mariaient à Flavigny-sur-Moselle, le 9 août 1958, le jour de la Saint-Amour.

De leur union sont nés trois enfants, Sylvia, Fabrice et Isabelle, qui leur ont donné sept petits-enfants : Annaëlle, Cyril, Thomas, Caroline, Sébastien, Loris et Léa. Ils sont également cinq fois arrière-grands parents.

Serge Lintingre est né le 3 juillet 1935 à Messein (Meurthe-et-Moselle). Titulaire du BEP de mécanicien et du CAP de tourneur-fraiseur. Il effectue son service militaire dans la marine à Agadir (Maroc). A son retour, il travaille comme mécanicien et c'est finalement en juin 1962 qu'il entre à la Sollac Ebange, jusqu'à sa retraite en juillet 1985.



Serge et Violette Lintingre vivent unis depuis soixante ans.
Photo RL

Violette Guyot est née le 1er janvier 1940 à Coyviller (Meurthe-et-Moselle). Etant l'aînée d'une famille de cinq enfants, elle s'est occupée de ses frères et sœurs. Grâce à ce savoir-faire, elle a travaillé deux ans dans une pouponnière.

Le couple a une retraite très active.

Violette, passionnée de peinture, passe une partie de son temps à réaliser des tableaux. Très sportif, Serge était un adepte de course à pied. Le couple aime principalement les balades à vélo, mais aussi les voyages au soleil et les petits week-ends à la découverte de la région.

**RURANGE-LÈS-THONVILLE
SAINT-PIERRE-DE-BAILLEUL (27)
ORLÈANS (45) - KLANG**

Stéphanie et Walid, Christophe, ses enfants ;
Yanis, Emma, ses petits-enfants chéris ;
Henry, son frère, Marie-José, sa belle-sœur
et leur famille ;
Jacky, son compagnon
ont l'immense tristesse de vous faire part du
décès de

Jacqueline MAETZ
née DALSTEIN

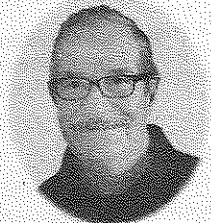
survenu le 8 juillet 2018, à l'âge de 63 ans.
La célébration religieuse aura lieu le vendredi 20
juillet 2018, à 15 heures, à l'église Saint-Martin de
Rurange-lès-Thionville, suivie de l'inhumation au
cimetière, dans la stricte intimité familiale.
Jacqueline repose à la chambre funéraire de Gué-
range (horaires de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h).
PAS DE PLAQUES.
Les fleurs pourront être remplacées par un don
pour que la tombe soit entretenue et fleurie au
cours de l'année.
Une urne sera disposée à l'entrée de l'église.
Prière de s'abstenir de condoléances.

Souvenez-vous dans vos prières de son époux
Jean Paul

**MONTREQUIENNE - HAGONDANGE
AY-SUR-MOSELLE - BERTRANGE**

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé,
nous faisons part du décès de

Monsieur Norbert DORN
dit « Noby »



survenu le 18 juillet 2018, à l'âge de 76 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi
21 juillet 2018, à 10 heures, en l'église d'Hagon-
dange Centre, suivie de la crémation.
Le défunt repose en la chambre funéraire de Ha-
gondange à partir de ce jour, vendredi 20 juillet
2018.

De la part de :

Laurence et Lionel,
William et Michèle,
ses enfants ;
Hugo, Lilian, Carla et Claire,
ses petits-enfants ;
Elvire, sa sœur ;
ainsi que de toute la famille et ses amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

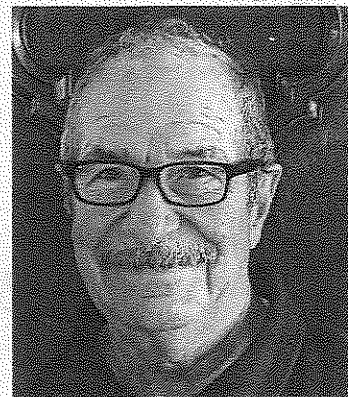
PF Hieulle, Hagondange (03.87.71.07.92)

NECROLOGIES

RURANGE

20.7.18

M. Norbert Dorn



Nous apprenons le décès de
M. Norbert Dorn dit « Noby »,
survenu le 18 juillet, à l'âge de 76
ans.

Né le 20 août 1941 à Amnéville, il
avait deux enfants, Laurence et
William, et trois petits-enfants.
Domicilié à Montrequienne,
M. Dorn était ouvrier de la
sidérurgie à la Safe - Ascometal.
Le défunt repose à la chambre
funéraire de Hagondange.
La cérémonie sera célébrée le
samedi 21 juillet, à 10 h, en l'égli-
se de Hagondange centre. Selon
sa volonté, son corps sera inciné-
ré.
Nos condoléances à la famille.

NECROLOGIES

RURANGE-LÈS-THONVILLE
M^{me} Jacqueline Maetz

19.7.18

Nous apprenons le décès,
survenu à Rurange-lès-Thion-
ville le 8 juillet, de M^{me} Jac-
queline Maetz née Dalstein,
à l'âge de 63 ans.
Née le 21 février 1955 à
Bouzonville, elle avait pris
pour époux M. Jean-Paul
Maetz en 1980.
Elle avait eu la douleur de
perdre son conjoint en
2000.



Elle était entourée de l'affec-
tion de ses deux enfants,
Stéphanie et Christophe et
de ses deux petits-enfants.

M^{me} Maetz était présidente de l'association Arc-en-Ciel.
Elle a organisé, depuis 1999, soixante-dix-sept repas com-
munautaires en collaboration avec l'abbé Michel Haudidier.
Ses obsèques seront célébrées le vendredi 20 juillet, à
15 h, en l'église Saint-Martin de Rurange-lès-Thionville.
Elles seront suivies de l'inhumation au cimetière commu-
nal.
Nos condoléances à la famille.

RURANGE-LÈS-THONVILLE



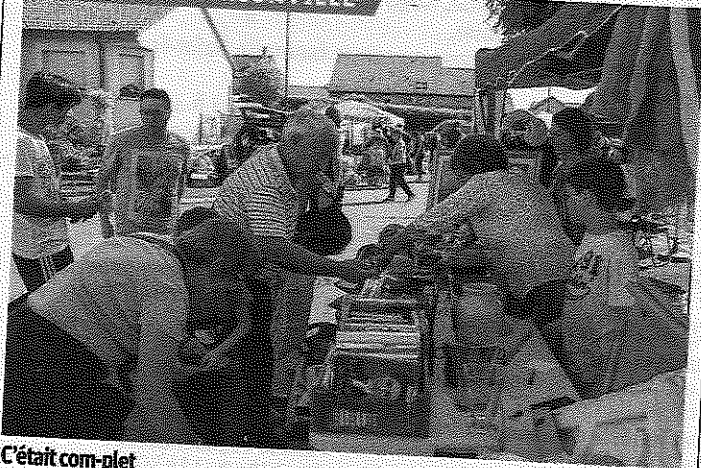
Boules ou ballon rond ?

Après la fête des Mères, la municipalité de Rurange a
souhaité marquer le coup également pour les pères en
proposant à ces derniers une invitation à la pétanque. Le
moment de détente amical s'est prolongé autour d'un
apéro, dont le sujet principal aura été... la Coupe du
monde de football.
Photo RL

20.6.18

RURANGE-LÈS-THONVILLE

28.6.18



C'était com-plet

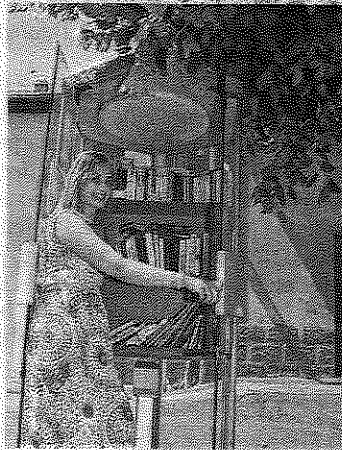
Le vide-greniers de Montrequienne, organisé par la municipalité, est devenu un lieu privilégié des amateurs de jouets et habits d'occasion, d'objets d'antiquités et de collections. Il n'y avait plus aucune place de libre pour les exposants. Dès 6 h, ces derniers attendaient que les organisateurs leur attribuent leurs places, tandis que les premiers chineurs arpentaient déjà les rues, à la recherche de l'objet convoité. Le soleil, largement présent, a attiré de nombreux visiteurs jusqu'en fin d'après-midi, faisant le plein du côté buvette et grillades.

Photo RL

RURANGE-LÈS-THONVILLE

La cabine du libre-échange

9.6.18



Un réemploi intelligent d'une cabine vouée à la casse ! Photo RL

Non, ce n'est pas une nouvelle pièce de Georges Feydeau, mais la destinée de l'ancienne cabine téléphonique de *France Télécom*. Elle a été sauvée *in extremis* de la démolition par les membres de la bibliothèque municipale. Ouverte 24h/24h, des livres y ont été placés et sont à la disposition des habitants. Ces derniers peuvent également y déposer des ouvrages de toute nature (sauf ceux de mauvaises mœurs, bien entendu), pouvant intéresser les lecteurs, petits et grands. Bien à l'abri d'un tilleul, cette petite cage de verre va vivre une nouvelle destinée culturelle. Une deuxième cabine qui se situe à Montrequienne a également été sauvée et transformée, elle aussi, en coin lecture.

EN IMAGES

9.6.18

RURANGE-LÈS-THONVILLE



Ambiance tahitienne

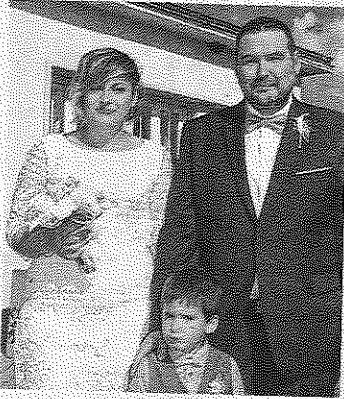
La municipalité a invité les mamans de la commune pour se retrouver autour d'un apéro gâteaux, soixante ont répondu à l'appel. À leur arrivée dans la salle des fêtes de Montrequienne, elles ont été accueillies par les membres du conseil municipal, qui leur ont offert un collier de fleurs, comme à Tahiti, thème de cette rencontre. Photo RL

MARIAGES

4.6.18

RURANGE-LÈS-TH.

Stéphanie et Grégory



C'est devant Géraldine Roché, adjointe au maire, que se sont unis en mairie de Rurange-lès-Thionville Grégory Fath, technicien de laboratoire, et Stéphanie Manca, technicienne ajustage, domiciliés à Montrequienne. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

RURANGE-LÈS-THIONVILLE

23.5.18



Première hostie

Huit enfants : Théo, Savana, Liam, Zoya, Alexandra, Zoé, Bastien et Noelline, ont célébré leur première communion en l'église Saint-Martin de Rurange-lès-Thionville. Tout au long de l'année c'est une équipe motivée de tous les parents qui a accompagné les enfants dans l'enseignement du catéchisme et du chant, sous la responsabilité de Sylvie et Évelyne. Un grand merci au père Jurek, qui a fait vivre une très belle messe de première communion, rehaussée par la présence d'anciennes communicantes, Faustine, Camille, Zoe, Camille, Lucie et Laëtitia. Photo RL

Lundi 21 mai 2018

MARIAGE

RURANGE-LÈS-THIONVILLE

Nadia et Olivier

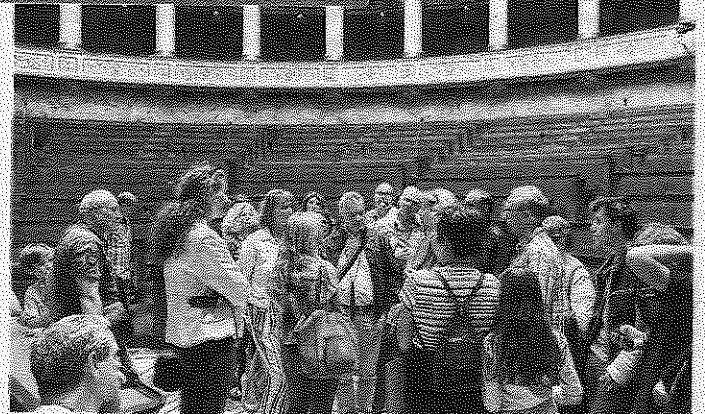


C'est devant Géraldine Roché, adjointe au maire, qu'ont été unis par les liens du mariage Olivier Chouffert, responsable achat, et Nadia Bernay, cuisiniste. Le couple est domicilié à Montrequienne. Tous nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés

Samedi 12 mai 2018

EN IMAGES

RURANGE-LÈS-THIONVILLE



En visite au Palais-Bourbon

Sur invitation de la députée de la circonscription, Isabelle Rauch, les conseillers municipaux juniors ont invité leurs aînés à la visite de l'Assemblée nationale. Durant deux heures, enfants et adultes ont parcouru les salons, la bibliothèque et bien sûr se sont arrêtés dans l'hémicycle pour vivre un instant la vie d'un député en séance plénière. Une journée très riche en tant que citoyens de la République.

Photo RL

MONTREQUIENNE - AMNÉVILLE - ITALIE

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Francis BARONE



survenu le dimanche 13 mai 2018, à Amnéville, à l'âge de 72 ans.

Monsieur Francis BARONE repose en la maison funéraire « Les Colombelles », chemin de Silvrange à Pierrevillers.

Un recueillement aura lieu le mercredi 16 mai 2018, à 11 heures, en la maison funéraire « Les Colombelles » à Pierrevillers.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

De la part de :

Madame Barbara BARONE,

Monsieur Christophe CREUSOT et Madame,

née Angélique BARONE,

ses filles et son gendre ;

Laurine, Enzo, Alexandre, Yanis,

ses petits-enfants ;

Madame Christiane SCHNELL,

ainsi que de ses sœurs, frères, beaux-frères,

belles-sœurs et toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

ARC MOSELLAN

Ordures ménagères : le changement c'est maintenant

C'est voté. Les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères changent à compter de cette année.

En parallèle, l'Arc mosellan réfléchit à la mise en place d'une part incitative en 2022.

La Communauté de communes de l'Arc mosellan fait le ménage ! Ses délégués viennent de voter de nouveaux taux pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. L'objectif est de parvenir à un taux fixe des prélèvements de 11,02 % dans quatre ans pour l'ensemble du territoire. Pour que les contribuables ne constatent que des variations très modérées, l'ajustement se fait progressivement : c'est le principe du lissage.

■ A la hausse

Huit localités voient leur taux augmenter en 2018 : Bertrange (9,41 %), Bousse (10,25 %), Distroff (9,45 %), Koenigsmacker (10,01 %), Malling (10,97 %), Metzervisse (8,87 %), Volstroff (9,88 %) et Stuckange 8,87 %.



L'Arc mosellan balaie devant sa porte. Le lissage des taux débute ; l'objectif est d'atteindre 11,02 % pour vingt-trois communes d'ici quatre ans. Photo Pierre HECKLER

■ A la baisse

Pour quinze autres communes, le taux devrait en revanche baisser ; ce sera le cas à Buding (13,76 %), Budling (13,94 %), Elzange (14 %), Guénange (12,59 %), Inglange (13,25 %), Kédange (12,06 %), Kemplich (14 %), Klang (13,26 %), Luttange (13,89 %), Metzeresche (12,85 %), Monneren (12,86 %), Oudrenne (13,25 %), Rurange (13,20 %), Valmestroff (12,65 %) et Veckring (14 %).

À Hombourg-Budange et Betteleinville, le taux passe à 3,5 %. Jusqu'à présent, seule Aboncourt était

soumise à ce régime particulier pour compenser les nuisances liées au centre d'enfouissement des déchets.

■ Alléger la facture

Au-delà de la question des taux de la taxe d'enlèvement, c'est au problème des déchets en général que veut s'attaquer l'Arc mosellan. La communauté de communes veut inciter ses habitants à réduire leur part de déchets. Un effort appréciable pour l'environnement, mais aussi pour les finances de la collectivité. Parmi les pistes explorées, une

facturation au nombre de vidanges des bacs à ordures pourrait voir le jour. Cette méthode, communément appelée tarification incitative, fait actuellement l'objet d'une étude.

Prochaine étape : l'analyse des moyens à mettre en œuvre. « À ce jour, nous parlons d'un passage éventuel à la tarification à la levée des bacs pour l'horizon 2021/2022 », explique Pierre Heine, le président de la CCAM. « Ainsi, chacun pourra agir et voir ses efforts en matière de réduction des déchets récompensés. »

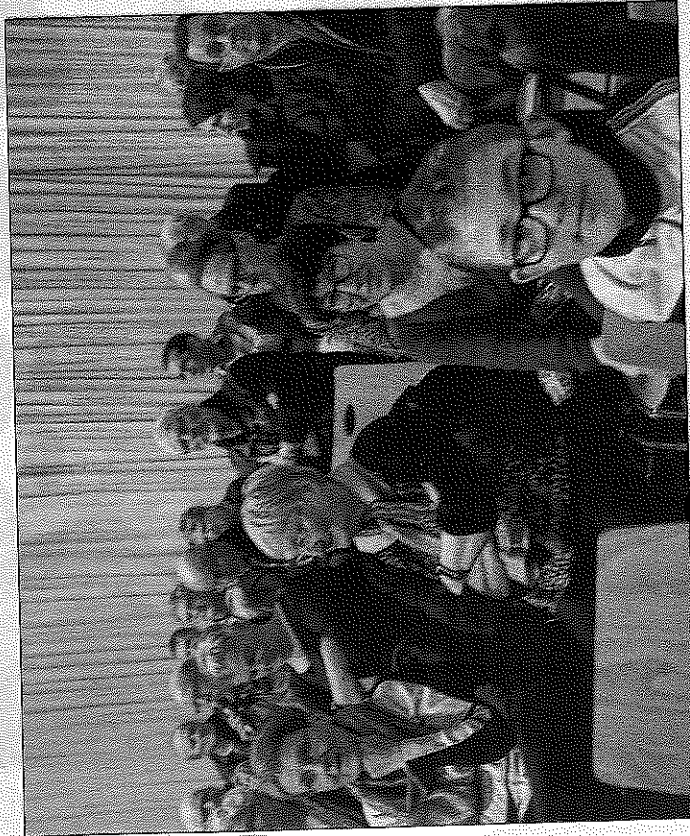
259 €

La CCAM s'attèle à son plan Climat air énergie. En échange de 259,33 € par an, elle bénéficiera de l'expertise de l'association Amorce.

■ RURANGE-LÈS-THIONVILLE

Ce qu'il faut retenir de la réunion publique

24.3.18

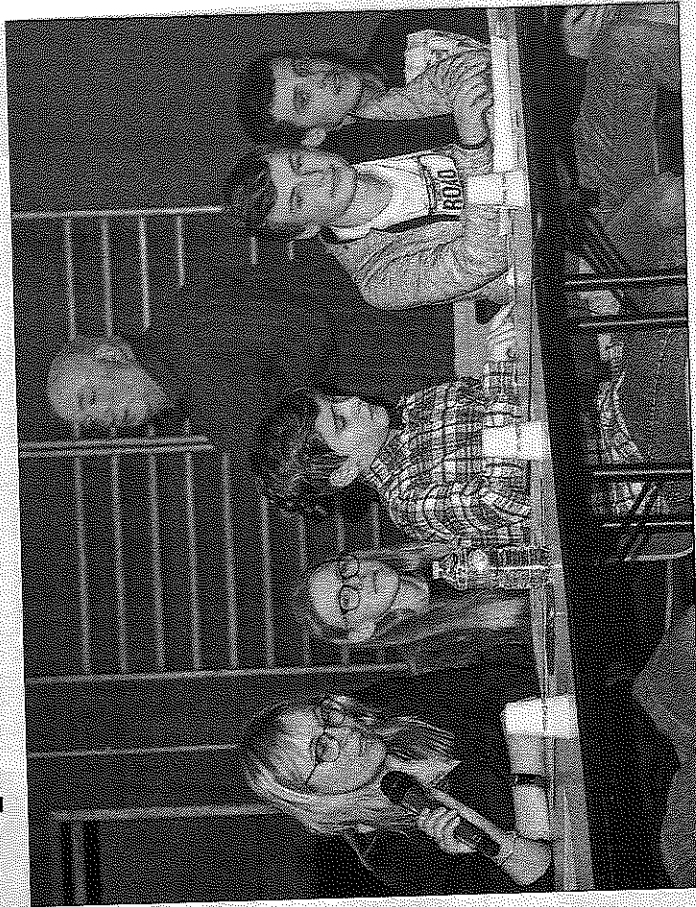


Une cinquantaine de personnes sur 2 500 habitants, c'est peu, mais le débat fut très enrichissant. Photo RL

Une cinquantaine de personnes a assisté à la première réunion publique du mandat. Le conseil des jeunes a présenté ses réalisations tout au long des quatre années écoulées.

Il a aussi été question de la construction d'une nouvelle école, du retour aux quatre jours et de la gestion périscolaire par les PEP 57.

Révision du PLU : 1^{re} réunion publi-



Le conseil des jeunes a surpris le public, sur sa façon de s'exprimer et les actions menées au sein de la commune. Photo RL

que au 1^{er} semestre 2018. Voisins vigilants : 172 adhérents. Dette par habitant : 789 € (2018) annoncée en baisse dans les trois ans. Fibre : rac-cordement au 1^{er} semestre 2019. Ordures ménagères : taxe à mettre au niveau pour toute la CCAM. Certains sens de circulation et l'assainissement dans les impasses proches de la rue Kennedy seront à revoir.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

60 ans d'amour pour Maurice et Huguette

2/3/18

C'est le 14 février 1958, jour de la St Valentin, que Maurice Muller, prenait comme épouse une jeune fille de Vantoux, Huguette Steff.



C'est en présence des enfants et petits-enfants que Maurice et Huguette ont fêté leurs 60 années de mariage.

Photo RL

Maurice Muller est né le 22 mai 1930, à Thonville, mais passe une partie de sa jeunesse à Moyenvic, dans lequel il occupe son premier emploi, comme ouvrier agricole. En 1940, comme de nombreux Lorrains, il est expulsé avec sa famille en Haute Garonne, à Villefranche-de-Lauragais. Il réintègrera sa Lorraine natale en 1945. À 21 ans il effectue son service militaire obligatoire pendant 18 mois à Metz, au 151^e régiment d'infanterie, comme fantassin. C'est à la fin de celui-ci qu'il entre à la cimenterie de Hagondange, puis de Rombas, qu'il quittera 32 ans plus tard, pour prendre sa retraite en juillet 1986.

Huguette Steff, est née le 15 juillet 1933 à Vantoux, petit village dans la banlieue de Metz, où elle y passera toute son enfance et sa jeunesse, jusqu'à son mariage.

70 kilomètres à mobylette

Les deux tourtereaux se sont rencontrés lors du mariage d'une cousine à Maurice, lequel est tombé très vite amoureux de la ravissante Huguette. C'était un vrai périple, pour Maurice, que de rendre visite à sa bien aimée. Car de Moyenvic à Vantoux, il y a près de 70 kilomètres. Et au début des années 50 les voitures se faisant rares. C'est donc à mobylette qu'il rejoignait sa dulcinée.

Une fois marié, le couple a vécu 7 ans à Vantoux, où Maurice, pour rejoindre son lieu de travail à Hagondange, partait à vélo

de Vantoux jusqu'à la gare de Metz-Chambière. Là il prenait un bus jusqu'à Hagondange, puis terminait son trajet en empruntant le tramway. C'est en 1965, qu'ils emménagent à Rurange-lès-Thionville. De leur union sont nés cinq enfants : Jean-Marie, Nadine, Christian, Mireille et Denis.

Maurice et Huguette ont 9 petits enfants : Bertrand, Audrey, Antony, Amélie, Yannick, Alexandre, Franck, Adrien et Eloïse, et une arrière petite fille prénommée Anaëlle. Leur passe-temps c'est le jardinage et le bricolage.

À l'occasion de ces noces de diamant, la municipalité et le CCAS ont organisé une réception, pour ce renouvellement des vœux de mariage.

MONTRÉQUIENNE - RURANGE-LÈS-THONVILLE - PUXE

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

Madame Gabrielle THOMASSIN

dite « Gaby »
née LANGBOUR

est venue le vendredi 16 février 2018, à l'âge de 75 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 20 février 2018, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Rurange-lès-Thionville, suivie de l'inhumation au cimetière de Montrequienne.

Mme THOMASSIN repose à la chambre funéraire de Bousse, 10, rue de l'Église, de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h.

Part de:

Monsieur Roland THOMASSIN, son époux ;
Madame Nicole THOMASSIN et son compagnon
Monsieur Alain VIGNERONT,
Madame Céline THOMASSIN et son compagnon
Monsieur Jean-Luc HENNARD,
Noa, ses petits-enfants.

Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

M. Philippe Nicolai

RURANGE-LÈS-THONVILLE. — Nous avons appris le décès de M. Philippe Nicolai, agent de maîtrise, survenu le samedi 24 février à son domicile de Montrequienne.

Né à Longeville-lès-Metz le 11 août 1958, âgé de 59 ans, il avait épousé Mme Isabelle Girard en 1991. Leur union a donné naissance à deux enfants, Romain et Alicia.

Un recueillement aura lieu ce jeudi 1^{er} mars, à 11 h 30, au centre funéraire de Thionville. Le corps du défunt sera incinéré. Nos condoléances à la famille.



Pourquoi vous payerez la taxe inondation

16/2/18

Le sujet a fait des vagues mais au final, il est tranché : les habitants de L'Arc mosellan s'acquitteront de la taxe inondation. L'équivalent de 4,20 € par administré, en moyenne. Mais il y aura des disparités d'un foyer à l'autre.

Gemapi. Pour un peu, ça ferait joli. D'ici peu, cet acronyme fera surtout mal aux administrés du territoire de L'Arc mosellan... Mardi soir, les élus ont voté d'une courte majorité la taxe se rapportant à cette nouvelle compétence obligatoire.

La Gemapi, c'est quoi ?

Depuis le 1^{er} janvier, les établissements de coopération intercommunale ont hérité d'une nouvelle compétence : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des risques d'inondation (Gemapi).

En clair, les intercommunalités ont désormais la main pour entretenir les cours d'eau, préserver les zones humides, mais aussi aménager des ouvrages censés limiter le risque d'inondation. Quand on réfléchit 5 minutes, on comprend à financer.

Pourquoi une taxe ?

Les élus de tous bords sont unanimes : l'Etat ne leur a pas fait un cadeau en leur refilant la Gemapi entre les pattes. C'est simple : le transfert s'est fait sans aucune compensation financière.

Mardi soir, le conseil était partagé. D'un côté, les partisans de la temporisation (Pierre Heine, Christian Sondag, Jean-Pierre La Vaullée...) qui auraient aimé se donner une année supplément-



La taxe Gemapi – aussi appelée taxe inondation – servira à financer l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, et les mesures préventives contre les inondations. L'Arc mosellan a instauré la taxe avec 26 voix favorables.

Photo: Pierre HECKER

Quel montant ?

taire pour « expliquer aux contribuables. » avant de les ponctionner.

De l'autre, les réalistes (Arnaud Spet, Jean Zordan, Pierre Zerner...) qui ont voulu voter de suite la taxe nécessaire « parce qu'on ne peut pas faire autrement. »

à la population du territoire, cela équivaut à 4,20 € par habitant.

Mais attention : cette somme est une moyenne, ce qui veut dire qu'il y aura des disparités d'un foyer à l'autre.

La taxe inondation sera prélevée via la contribution financière des entreprises, la taxe d'habita-

tion et la taxe foncière. Qui sont elles-mêmes calculées selon les bases locatives des communes. Autrement dit « les habitants des communes les plus riches paieront plus que les autres », juge le maire d'Oudrenne. Imparable.

Jeudi 1er Février 2018

■ CARNET ROSE À RURANGE-LÈS-THONVILLE

Bienvenue à Willow

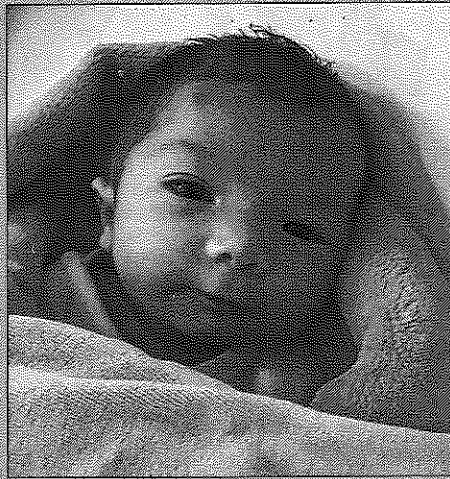


Photo RL

La cigogne est passée par Rurange-lès-Thionville, afin d'y déposer le premier bébé de l'année 2018. C'est une petite fille, prénommée Willow, née le 5 janvier à Metz, qui a fait le bonheur de ses parents, Christophe Massaro, agent SNCF, et Marina Kleine, employée en boulangerie, demeurant à Rurange-lès-Thionville. Félicitations aux heureux parents et bienvenue à Willow.

Vendredi 2 Février 2018

■ INSOLITE À RURANGE

La Poule et le Bouc...



Photo RL

Cela pourrait être une fable de La Fontaine ! "Maître Coq, régnait en chef sur les cinq poules de la basse-cour de Monsieur Christophe. Toutes ces volailles auraient dû vivre en paix. Mais notre coq avait pris la mauvaise habitude de prendre Bandit, la poule noire, comme souffre-douleur. Pas un jour ne passait sans qu'elle soit agressée par le roi de la basse-cour. Coups de becs ou d'ergots, tel était son menu quotidien. Elle trouva refuge sur le dos de Gaston, le paisible bouc de la mini-ferme, se mettant ainsi à l'abri des attaques du malotru."

37 nouvelles familles et nouvelle école

Lors de ses vœux, le maire, Pierre Rosaire, a invité et mis à l'honneur tous les acteurs de la commune, comme les conseillers, le personnel communal, scolaire et périscolaire, la police municipale, les responsables d'associations, commerçants, artisans et professionnels de santé.

Il a également accueilli les 37 nouvelles familles arrivées dans la commune, dont une a apporté la première naissance de l'année 2018. Il a fait également une brève rétrospective des réalisations 2017, d'un montant de 115 000 €.

Projets 2018 : le plus important sera celui de la construction de la nouvelle école élémentaire. Celle-ci offrira aux enfants et enseignants un environnement de qualité. Cette construction, achevée pour la rentrée 2019, permettra, avec ses anciens locaux, d'agrandir la bibliothèque, et de disposer de salles d'activités. Le maire a annoncé l'arrivée de la fibre en fin d'année, pour une commercialisation début 2019. La mise en place d'un Relais d'assistantes maternelles (RAM) va permettre une facilité de relation entre les différentes nourrices et d'aider les parents dans leurs démarches de recherche.



Le maire a présenté ses vœux à tous les acteurs de la commune. Photo RL

Milieux aquatiques : la CCAM a travaillé le sujet

13/11/18

Le législateur vient de transférer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations aux établissements de coopération intercommunale. Comme d'autres, L'Arc mosellan avait anticipé.

Lorsque le conseil communautaire s'est penché sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations fin décembre, personne ne s'attendait à ce qu'un sévère épisode d'intempéries frappe le secteur quelques jours plus tard. Ce hasard a permis de mettre les élus communautaires dans le vif du sujet sans préliminaires !

Depuis le 1^{er} janvier, L'Arc mosellan – comme d'autres établissements de coopération intercommunale – a hérité d'une nouvelle compétence : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Le sujet est complexe et cela fait plus d'un an qu'il se travaille. Autour de la table, il y a eu les élus de la CCAM mais aussi du Bouzonvillois 3 Frontières, les représentants du syndicat intercommunal de la Canner et les techniciens territoriaux. Objectif : anticiper les conséquences techniques, juridiques et financières du transfert de compétences.

Accompagné par un bureau d'études et d'un cabinet d'avocats spécialisé, le comité de



La gestion des milieux aquatiques est désormais déléguée à un syndicat de la Canner étendu à l'ensemble du périmètre du bassin hydrographique.

Photo Pierre HECKLER

au sein du syndicat intercommunal national (le réseau Chantier environnemental, pédagogique, réseau d'offices de tourisme du

Ce sont les usagers qui en parlent le mieux

22.3.18

Comment les parents et les nourrices des secteurs ruraux vivent l'arrivée des services du relais d'assistants maternels ? Nous sommes allés leur poser la question. Le résultat est positif. Largement.



Au contact d'autres enfants, les petits gagnent en socialisation.



Chaque jeudi matin, l'itinéram s'installe dans une commune différente et propose de nombreuses animations autour du jeu, de la motricité, de l'éveil corporel... La semaine passée, une offre spécifique a été proposée, dans le cadre de la semaine de la petite enfance comme ici à la salle polyvalente de Veckring.

Photos Armand FLOHR

L'Arc mosellan est le dernier territoire de Moselle nord à s'être doté d'un relais d'assistants maternels. En prime, le petit dernier est itinérant, ce qui

de l'itinéram sont des occasions de rencontrer des collègues, « d'échanger. Ça fait vraiment du bien ».

Annick est dans le métier depuis dix ans et à l'adance et aujourd'hui elle

favorisent le toucher, la motricité. Des jeux taille XL aussi, proches de ceux dont disposent les crèches et les haltes garderies. Et ça change tout. « Pour les enfants, c'est l'occasion de tester des choses diffé-

et la gestion des situations de crise. »

Pour renseigner les parents

Hubert Ditsch, vice-président en

NAISSANCE

12/4/18

RURANGE-LÈS-THI.

Bienvenue à Jules

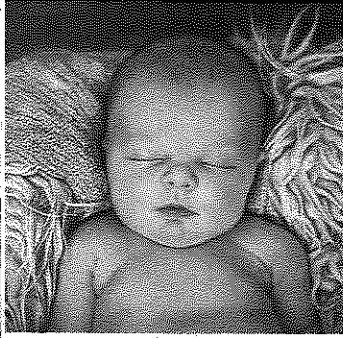


Photo RL

Julus a vu le jour le 14 mars, à la maternité de Peltre. Le nouveau-né fait la joie et le bonheur de ses parents, Grégory Manderveldé et Céline Klein, domiciliés à Montrequiennes. Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

Mardi 17 avril 2018

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Un drôle de visiteur



Remuant les écorces de pin, l'écureuil a découvert un vrai garde-manger. Photo RL

Depuis quelques jours un écureuil roux a pris l'habitude de venir quotidiennement dans le jardin de notre correspondant, afin de se nourrir dans les mangeoires des oiseaux. Prenant son temps, il décortique les graines de tournesol, et en remplit ses abajoues, avant de se diriger dans la toiture de la maison voisine.

Remuant les écorces de pin, il y trouve également les graines que les oiseaux ont fait tomber. Le propriétaire des lieux a déposé pour ce surprenant visiteur, des arachides coques et des noisettes, que le petit mammifère s'est empressé d'emporter.



Mont-Blanc en vue !

Avec l'aide de la MDJC de Hayange, les deux classes de CM2 de Rurange-lès-Thionville passent une semaine en classe de neige, à Arèches-Beaufort, en Savoie. Sur place, les enfants apprennent à connaître la culture propre à la montagne.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

31/3/18

Fibre : ça se concrétise



Les ouvriers de la société SOGEA Est démarrent les travaux. Photo RL

Le haut débit internet, sur la commune de Rurange-lès-Thionville, tenait plus de l'illusion que du concret.

Cela fait plus de quinze ans que l'on entend parler de ce sujet. D'abord avec une promesse de l'ADSL, qui ne s'est jamais concrétisée, puis avec un projet de fibre raccordé à Trémery. Très vite abandonné, suite à l'annonce de la CCAM de prendre en charge les travaux de déploiement de la fibre optique sur la communauté de

commune. Alors que les habitants s'étaient depuis longtemps résignés à rester au 512 K, voilà que l'espoir se concrétise avec l'apparition d'ouvriers, s'activant dans les regards des réseaux secs. En effet, la société SOGEA Est, du groupe Vinci, a été mandatée pour faire le relevé de cheminement, pour les câbles de fibre optique. Ces premiers travaux, matérialisent le début d'une ère nouvelle des transmissions sur la commune.

Le taux des trois taxes reste inchangé

26/4/18

Le budget de la commune était le sujet le plus important de la dernière réunion du conseil municipal.

La bonne nouvelle, est que les trois taxes communales restent inchangées, du moins en ce qui concerne la part de la commune. La taxe d'habitation reste donc à 13,6 %, la taxe foncière sur le bâti reste également à 13,6 %, tandis que celle sur le non bâti est maintenue à 51,9 %. Le compte de gestion avec un budget de fonctionnement de 448 963,02 € et un investissement de 111 017,17 €, apporte un résultat 2017 qui s'élève à 337 963,85 €. Concernant le compte administratif 2017, la section de fonctionnement montre un résultat de 448 963,02 €. Après en avoir

déduit le montant des investissements de 180 671,92 €, il en résulte un solde positif de 268 291,10 €. Concernant le budget primitif 2018, il s'équilibre entre les recettes et les dépenses à 1 457 246 €.

À propos de l'emprunt pour l'école élémentaire, il fut décidé de remplacer la délibération du 27 février 2018 par une nouvelle. C'est la BPALC qui assurera le montant du prêt évalué à 1 200 000 €, remboursable sur 20 ans, en 252 mensualités maxi, à un taux fixe de 1,54 %.

Pour terminer il fut décidé l'achat de trois photocopieurs auprès de la société Ricoh, pour un montant de 5 200 € HT, avec un contrat de maintenance de 5 ans. Et d'un kit d'arrosage pour 5 428 €.

5716 - VI

11/5/18



Repas dansant des aînés

Il a fallu 3 bus pour transporter les 153 personnes qui ont participé au repas dansant des aînés, proposé par le CCAS de Rurange-les-Thionville. Pour la deuxième année consécutive, il s'est organisé au Restaurant du Moulin, à Buding.

Photo RL



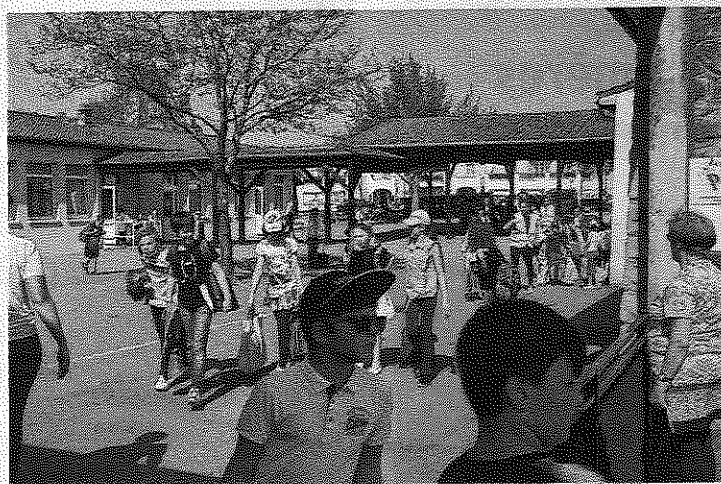
Vive Delphine troisième du nom !

16.4.2018

Malgré des danseurs venus moins nombreux, mais rehaussée par des carnavaliers venus du Grand Est et de Sarre, la soirée carnavalesque, une des dernières de la saison, fut une grande réussite. Une nouvelle fois, l'orchestre Nicky Michel a assuré une excellente ambiance et de nombreuses personnes étaient venues costumées. Au cours de cette soirée, Océane 2e, princesse du carnaval de Rurange, a transmis sa couronne à Delphine 3e, qui représentera la commune de Rurange et son club carnavalesque, pendant deux ans. Photo RL

Retour à la semaine de quatre jours

3.5.18



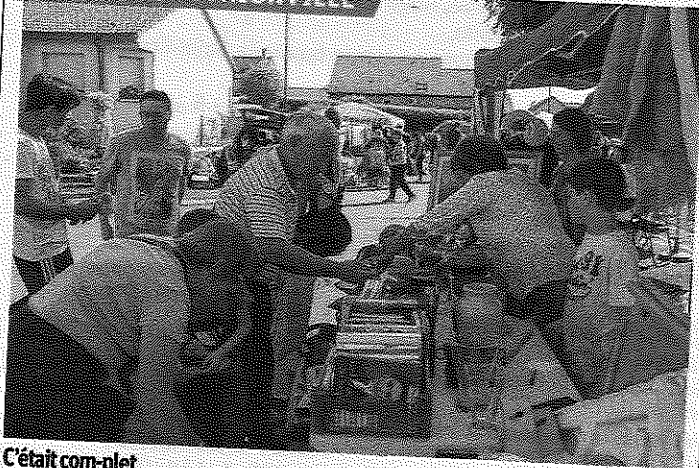
À la prochaine rentrée scolaire en septembre, les écoles de Rurange retourneront à la semaine de quatre jours. Photo Archives RL

À la prochaine rentrée scolaire de septembre, l'école élémentaire de Rurange et celle de la maternelle à Montrequienne passeront à la semaine de quatre jours, accueillant les élèves les lundis, mardis, jeudis et vendredis, comme la majorité des communes de Moselle. On reviendra aux horai-

res pratiqués avant la mise en place de la semaine de cinq jours. Soit, pour l'école maternelle, le matin de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30 ; pour l'école élémentaire de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 45. Le périscolaire du matin et de l'après-midi sera assuré par les PEP 57.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

28.6.18



C'était com-plet

Le vide-greniers de Montrequienne, organisé par la municipalité, est devenu un lieu privilégié des amateurs de jouets et habits d'occasion, d'objets d'antiquités et de collections. Il n'y avait plus aucune place de libre pour les exposants. Dès 6 h, ces derniers attendaient que les organisateurs leur attribuent leurs places, tandis que les premiers chineurs arpentaient déjà les rues, à la recherche de l'objet convoité. Le soleil, largement présent, a attiré de nombreux visiteurs jusqu'en fin d'après-midi, faisant le plein du côté buvette et grillades.

Photo RL

EN IMAGES

9.6.18

RURANGE-LÈS-THONVILLE



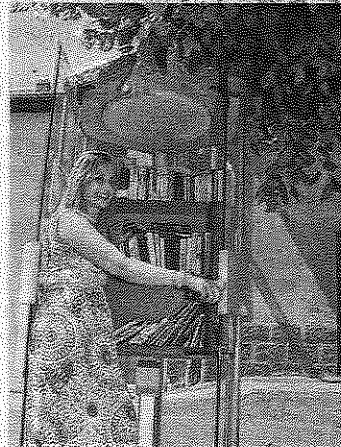
Ambiance tahitienne

La municipalité a invité les mamans de la commune pour se retrouver autour d'un apéro gâteaux, soixante ont répondu à l'appel. À leur arrivée dans la salle des fêtes de Montrequienne, elles ont été accueillies par les membres du conseil municipal, qui leur ont offert un collier de fleurs, comme à Tahiti, thème de cette rencontre. Photo RL

RURANGE-LÈS-THONVILLE

La cabine du libre-échange

9.6.18



Un réemploi intelligent d'une cabine vouée à la casse ! Photo RL

Non, ce n'est pas une nouvelle pièce de Georges Feydeau, mais la destinée de l'ancienne cabine téléphonique de *France Télécom*. Elle a été sauvée *in extremis* de la démolition par les membres de la bibliothèque municipale. Ouverte 24h/24h, des livres y ont été placés et sont à la disposition des habitants. Ces derniers peuvent également y déposer des ouvrages de toute nature (sauf ceux de mauvaises mœurs, bien entendu), pouvant intéresser les lecteurs, petits et grands. Bien à l'abri d'un tilleul, cette petite cage de verre va vivre une nouvelle destinée culturelle. Une deuxième cabine qui se situe à Montrequienne a également été sauvée et transformée, elle aussi, en coin lecture.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Pierre et Hélène 5/8/18



C'est Pierre Rosaire, maire, qui a recueilli les consentements de Pierre Callet, ingénieur en construction, et Hélène Schleich, vétérinaire, domiciliés tous deux à Montrequienne. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

RURANGE-LÈS-THONVILLE



La fête de Montrequienne, dont la réputation n'est plus à faire, a une nouvelle fois fait la joie de ses organisateurs, à savoir les représentants de la municipalité de Rurange. Après l'inauguration, les premiers visiteurs sont arrivés, pour se détendre, se restaurer et se désaltérer. Samedi soir, une file d'attente était présente jusqu'à 22 h aux stands boissons et casse-croûte. La météo et la présence de l'orchestre Nicky Michel n'étaient pas étrangères à cette affluence. Les deux jours suivants furent plus calmes. Côté de la fête foraine, enfants, ados et adultes avaient tous de quoi s'amuser.

12/08/18

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Merci, Monsieur l'instituteur 23.7.18

Yves Vassaux, directeur de l'école élémentaire, a rangé crayons et cahiers pour prendre sa retraite. Étaient présents, le maire, Pierre Rosaire, son conseil municipal et les personnes œuvrant dans le domaine scolaire. Originaire de Metz, il a passé le concours de l'École Normale en 1979. C'est durant ces 3 années de formation, qu'il a rencontré Dominique, qui deviendra son épouse en 1982.

Il débute son métier d'enseignant à Roncourt, en tant que remplaçant, de 1983 à 1987.

Entre-temps, en 1985, Yves Vassaux élit domicile à Montrequienne. En 1989, il est nommé à l'école du Plateau de Bousse. En 1992 son poste est supprimé, mais heureusement pour lui, il est muté à l'école de Rurange.

En 2013, il remplace Claudine Cruciani, directrice de l'école élémentaire jusqu'en 2016. À partir de cette date, il devient officiellement directeur.

Pour l'école, il perpétue les activités



Yves Vassaux (3e à partir de la droite) a pris officiellement sa retraite le dernier jour de l'année scolaire. Photo RL

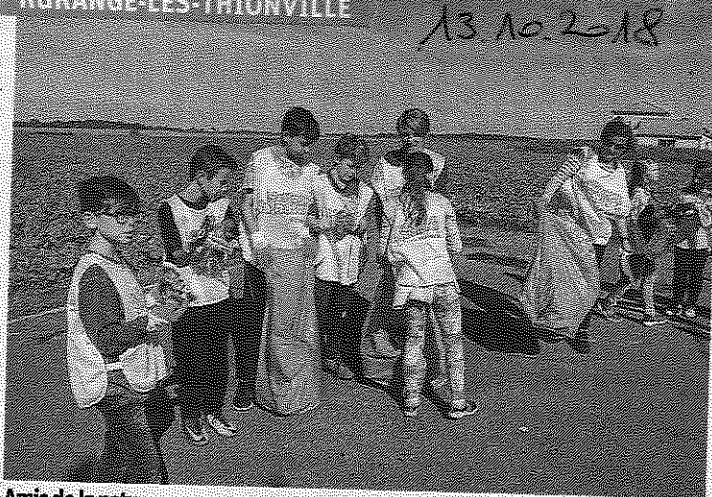
initiées par ses prédécesseurs, comme les sorties vélo ou l'activité « poneys ».

Au cours de sa carrière, il a démontré son attachement à tout ce qui tour-

ne autour de l'éducation et à sa finalité : former les citoyens de demain.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

13.10.2018



Amis de la nature

Les élèves de l'école élémentaire de Rurange-lès-Thionville, allant du CP au CM2, se sont mobilisés toute une après-midi, pour sillonner la commune afin de ramasser les débris jonchant la nature. Avec comme partenaire l'hypermarché Leclerc d'Hauconcourt, les élèves, accompagnés des enseignants et de quelques parents, ont arpenté chemins, lieux publics et les rues de Rurange et de Montrequienne. Équipés de gants et de sacs plastique, ils ont récupéré un nombre très important de bouteilles en plastique, cartons, papiers et débris divers. Moralité : si chaque citoyen se débarrassait de ses déchets dans un sac-poubelle, les élèves n'auraient pas à intervenir pour garder une nature propre ! Photo RL

RURANGE-LÈS-THONVILLE



600 repas servis à la fête du Coquelet grillé

Il fallait attendre une place libre sous les chapiteaux pour pouvoir déguster son demi-coquelet pour la fête qui lui était dédiée, à Rurange. Ce sont plus de trois cent gallinacés qui sont passés à la broche, soit plus de 600 repas servis. Une innovation a été réalisée cette année. Il a été disposé, sur une zone de la fête, une vingtaine de jeux anciens en bois, faisant la joie et la curiosité de très nombreux enfants, ados et adultes. Une exposition d'une dizaine de véhicules anciens a rehaussé cette manifestation. Le vide-greniers qui s'étalait dans les rues du vieux village était de qualité mais n'a pas eu le succès des dernières années. Il faut dire que depuis deux ans de nombreux villages et même le secteur outre-seille de Metz ont déplacé leur brocante au premier dimanche de septembre, ce qui a dispersé les amateurs.

12/9/18

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Une nouvelle directrice

4-9-18



Quatre frères bien accrochés à leur maman ! Photo RL

La rentrée à l'école élémentaire de Rurange a été marquée par la venue d'une nouvelle directrice, Angeline Rollin, en remplacement d'Yves Vasseaux, parti à la retraite. Avant de prendre son poste à Rurange, avec la classe de CP-CE1, Angeline Rollin a enseigné à Flévy et dernièrement à Ennery. 152 élèves se répartissent dans les sept classes élémentaires, avec les mêmes enseignants que l'année précédente. Ce qui fait une moyenne de vingt-deux enfants par classe.

Pour l'école maternelle Les Vers Luisants de Montrequienne, 95 élèves sont répartis dans quatre classes.

Déchets: l'affaire est dans le bac

11.10.18



La distribution des nouveaux bacs se fera entre début 2019 en fin 2021. Il faudra en prendre soin, puisqu'ils seront dotés d'une puce électronique, indispensable pour le calcul de la future redevance incitative. Photo Pierre HECKLER

La redevance incitative est attendue en 2022 mais déjà les services de l'Arc mosellan se mettent en ordre de marche. C'est dans ce contexte que de nouveaux bacs de collecte sont en cours d'acquisition.

Au 1^{er} janvier prochain, une nouvelle feuille de route attend le service de prévention et de gestion des déchets de l'Arc mosellan. L'enjeu, c'est un meilleur service rendu aux habitants. Et aussi une optimisation des coûts.

Par soucis d'économie sur le long terme, la com'com'a choisi de racheter les 13 000 bacs de collecte actuellement mis à disposition des habi-

tants par le détenteur du marché de ramassage des ordures.

Elle envisage aussi d'acquérir un stock de bacs neufs, qui seront déployés progressivement. Les nouveaux habitants en seront dotés en premier, ce qui paraît logique. Particularité de ces nouveaux bacs : hormis leur couleur grise uniforme, tous seront dotés de la puce électronique qui, en 2022, permettra de passer à la tarification incitative.

Jusqu'à cette date assez lointaine, la puce ne sera pas activée. Elle ne servira donc *a priori* à rien, si ce n'est d'être prêt pour la fameuse bascule. À la CCAM, on confirme : « Cela coûte moins cher d'acheter de nouveaux bacs déjà pucés que de faire rajouter

une puce sur chaque bac ». Le marché d'acquisition des nouveaux bacs de collecte est tout de même estimé à 400 000 €, sur quatre ans, maintenance comprise.

Des agents supplémentaires

Toujours à compter du 1^{er} janvier 2019, de nouveaux agents en charge de l'accueil seront embauchés dans les déchetteries de Guénange et Kœnigsmacker. Seront également recrutés un agent de livraison et de maintenance de bacs de collecte et un agent en charge de la préparation à la mise en place effective de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) à l'horizon 2022.

C.F.

**RURANGE-LÈS-THIONVILLE - RENNES
BELGIQUE**

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée,
nous faisons part du décès de

Madame Maria DANY
née HOCHEL



survenu à Richemont, le dimanche 4 novembre
2018, à l'âge de 90 ans

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi
7 novembre 2018, à 10 heures, en l'église Saint-
Martin de Rurange-lès-Thionville, sa paroisse, où
l'on se réunira.

Madame DANY repose au funérarium de Bousse.
Selon sa volonté, son corps sera crématisé.

De la part de :

Jean-André DANY, son époux ;
Christian, Martine, Elisabeth, ses enfants
ainsi que leurs conjoints ;
Sacha, Nicolas, Pierre, ses petits-fils ;
ainsi que toute la famille et ses amis.

La famille remercie l'EHPAD « Les Opalines »
de Richemont pour ses bons soins.
Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

PF Battavoine Henri, Thionville
(03.82.88.53.71)

RURANGE-LÈS-THIONVILLE

**Le dispositif Participation
citoyenne est signé** 24.10.18



Le maire, Pierre Rosaire, le sous-préfet de Thionville et le commandant
de gendarmerie de Thionville, ont signé la convention. Photo RL

Afin de rassurer la population,
et de créer une synergie avec la
gendarmerie, tout en améliorant
sa protection, sa sécurité, son
bien-être face à la délinquance et
d'accroître l'efficacité de la pré-
vention de proximité, une con-
vention tripartite, nommée Pro-
tection citoyenne, a été signée en
mairie, entre Pierre Rosaire, mai-
re, Thierry Bonnet, sous-préfet,
et Hugo Dorlin, commandant de
gendarmerie de Thionville. Elle
précise les mesures à mettre en
place pour chacun des trois si-
gnataires afin de lutter contre la
délinquance en instaurant un cli-

mat de sécurité sur la commune.

Ce dispositif, signé également
par des plus grosses communes,
est très efficace. Mais il devient
plus compliqué à réaliser dans
les communes où les habitants
sont partis toute la journée, a
signalé le sous-préfet. Une
meilleure approche entre les
nouveaux arrivants et la popula-
tion plus ancienne apporterait
une véritable efficacité pour
stopper la délinquance. »

Ce protocole est officiel depuis
le 11 octobre 2018, pour une
durée de deux ans et renouvela-
ble par tacite reconduction.

57F14 - V2

RURANGE-LÈS-THIONVILLE 28.10.18

Mme Marcelle MUNIER

Nous apprenons le décès de Mme Marcelle
Munier, née Foggetta, survenu à Gérard-
mer ce samedi, à l'âge de 57 ans.

Assistante sociale, elle était née le 11 jan-
vier 1961 à Thionville et résidait à Ruran-
ge-lès-Thionville.

Elle était l'épouse de M. Gérard Munier
depuis le 12 septembre 1981 à Fameck.
De leur union est née leur fille, Stéphanie.
La défunte repose à la chambre funéraire
Saint-François de Thionville.

Ses obsèques seront célébrées le mardi
30 octobre, à 15 h, en l'église de Rurange-
lès-Thionville, suivies de sa crémation.

Nos condoléances à la famille.



1
2
T
4
6
5
T